

TELENET INCENTIVE PLAN

**L'UN DES MOYENS
LES PLUS FISCALEMENT
AVANTAGEUX DE RÉMUNÉRER
VOS COLLABORATEURS**



BUSINESS

De l'internet fiscalement avantageux à un pack télécom intéressant à domicile

Le Telenet Incentive Plan est une formule fiscalement avantageuse via laquelle vous, l'employeur, payez chaque mois une partie de la facture internet ou télécom de votre travailleur. Ce puissant outil RH offre un autre avantage de taille : votre quote-part pour l'internet est fiscalement déductible à 100 %.

Vos avantages : confort et facilité d'utilisation



Flexibilité

En tant qu'employeur, vous déterminez **vos contribution mensuelle** dans l'abonnement internet de vos travailleurs, éventuellement assortie d'une quote-part dans les frais de téléphonie, d'installation ou de consommation. Vos travailleurs **choisissent la composition de leur pack télécom Telenet** (internet, téléphonie fixe et/ou télévision digitale) et peuvent profiter des promotions en cours. Pour de plus amples informations sur nos produits et services, surfez sur telenet.be.



Avantage fiscal

Votre intervention dans l'abonnement internet via le Telenet Incentive Plan est la forme de rémunération ayant le rendement fiscal le plus élevé. Pour vous, un Telenet Incentive Plan est **déductible à 100 %**. Pour votre travailleur, le Telenet Incentive Plan est l'avantage fiscal dont il **bénéficie le plus en net**. En net, il lui rapporte trois fois plus qu'une augmentation de salaire traditionnelle. L'avantage en nature, qui est soumis au précompte professionnel et aux impôts sur le revenu, ne représente que 60 euros par an.



Des travailleurs satisfaits

Le Telenet Incentive Plan est un **puissant instrument RH**. L'idéal pour attirer ou conserver les collaborateurs talentueux. Vous donnez un incentive dont votre travailleur bénéficie financièrement chaque mois.



Une administration sans contrainte

La gestion complète du Telenet Incentive Plan se fait via un **outil web pratique**. Fini la paperasserie administrative ! Votre administration se réduit au strict minimum.

Comment ça marche ?



1 | Pack télécom

Votre travailleur compose son pack télécom : internet, téléphonie fixe et/ou télévision digitale. Pour que vous et votre travailleur puissiez bénéficier de l'avantage fiscal, internet doit faire partie du pack.

2 | Contribution

Vous déterminez le montant de votre intervention dans la facture internet de votre travailleur : de 20 à 60 euros par mois TVAC. Vous pouvez, en plus, contribuer aux frais de téléphonie fixe, d'installation et/ou de consommation. La contribution de l'employeur ne s'applique pas à la télévision digitale et vous ne pouvez pas combiner Telenet Incentive Plan à une réduction de groupe.

3 | Facturation

Votre contribution est déduite chaque mois du montant total de la facture de votre travailleur. Celui-ci voit le montant net à payer sur sa facture client tandis que la contribution de l'employeur est clairement mentionnée sur votre facture mensuelle.

Exemple

Votre travailleur choisit un pack à 65,49 € comprenant l'internet, la téléphonie fixe et la TV digitale. Vous décidez d'intervenir à hauteur de 35 € par mois pour l'abonnement à internet. Comme vous pouvez le voir ci-dessous, votre travailleur devra personnellement payer 30,49 € par mois.

	Prix normal	Prix réduit	Quote-part de l'employeur	Quote-part du travailleur
Internet	49,39 €		35 €	5,79 €
Téléphonie fixe	21,70 €	- 30,30 €		
TV digitale	24,70 €		*	24,70 €
Total	95,79 €	65,49 €	35 €	30,49 €

* La contribution de l'employeur ne s'applique pas à la télévision digitale.

Telenet Business, la division B2B aguerrie et spécialisée de Telenet

Telenet Business est exclusivement au service des entreprises et des organisations. Notre réputation repose pour une grande part sur un **service de très haute qualité**. Nous nous distinguons aussi par notre portefeuille étendu de produits et de services en **télécommunication, sécurisation et hébergement**.

Les **principaux avantages** d'un partenariat avec Telenet Business

- Un **acteur aguerri** qui aligne des références dans tous les segments de marché
- Une **redondance** effective, garantie par la combinaison des technologies d'accès : fibre de verre, coaxial, DSL, 4G et 3G
- Présent dans toute la Belgique et au Luxembourg avec **son propre réseau**
- Approche orientée client et proactive, **avec services et assistance B2B**
- **Fiabilité avérée** et Service Level Agreements de qualité
- **Contrôle de qualité** continu

Plus d'infos
0800 66 066
telenet.be/business



BUSINESS